



LA MAISON DE L'AIDE A LA VIE



PROJET ASSOCIATIF

2020 – 2025



L'association « La Maison de l'Aide à la Vie » est née en 2004, du regroupement de l'« Orangerie » et de l'« Âtre ». L'association est communément dénommée « MAVie ».

Implantée à Douai, MAVie regroupe à ce jour les EHPAD « Jean Menu » et « Les Logis Douaisiens (habilité à l'aide sociale), qui comprennent un Accueil de Jour, un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et de deux Unités de Vie pour les Personnes Âgées Désorientées (UPAD).

L'évolution de l'association se base sur une nécessaire adaptation à l'environnement complexe du secteur de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes.

En 2016, face à de nouveaux défis, « MAVie » décide de se rapprocher d'un autre partenaire associatif. En 2018, elle fait le choix de « La Fondation Hopale ».

Historiquement implantée à Berck sur Mer, « La Fondation Hopale » compte 13 établissements sanitaires et médico-sociaux répartis sur le Nord et le Pas-de-Calais.

La décision de « MAVie » s'appuie sur les compétences élargies d'un grand groupe reconnu qui partage des valeurs communes pour lesquelles chacun des partenaires s'identifie et s'engage.

Ce rapprochement est l'occasion de redéfinir les statuts de l'association « MAVie », de repenser la composition de son conseil d'administration et de remettre en réflexion sa gouvernance et sa dirigeance.

Conformément à nos statuts « « La Maison de l'Aide à la Vie » a pour objet la création et le développement de toutes activités à destination des personnes et des familles nécessitant une aide et/ou un accompagnement liés à des situations ponctuelles ou permanentes, telles que, en particulier, le vieillissement et/ou le handicap, avec leurs conséquences en termes de dépendance et de désorientation. Dans ce cadre elle se consacre à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées dépendantes, handicapées et/ou désorientées.

A cet effet elle assure, sur délégation du Conseil Départemental du Nord et de l'Agence Régionale de Santé, et sous contrôle, le suivi médico-social des personnes accueillies et réalise toutes opérations y afférentes qu'il lui confie. »

L'association « MAVie » est administrée par un conseil d'administration dont la majorité est composée par des membres désignés par le conseil d'administration de la Fondation Hopale.

L'association « MAVie » reste autonome.

L'adossement à « La Fondation Hopale » permet à l'association « MAVie » de bénéficier de son expertise et de son savoir-faire et de coopérer pour maximiser des synergies.

Ce nouveau souffle est l'occasion de penser un nouveau projet politique.

Véritable carte d'identité de l'association, le projet associatif vient asseoir les axes forts de son développement et de mettre en perspective les offres de service et la qualité d'accompagnement des personnes dépendantes.

DES VALEURS PARTAGÉES COMME GAGE DE STABILITÉ ET DE MISE EN PERSPECTIVE

Cause à défendre, idéal à atteindre, les valeurs d'ancrage de « MAVie » fondent ses convictions profondes et canalisent les actions qu'elle porte.

En premier lieu, pour « *aider à la vie* », l'EMPATHIE portée à la personne se doit d'être pensée comme un préalable à toute idée d'accompagnement et de parcours. A « MAVie », l'empathie ne se confond pas uniquement avec un simple partage d'affects mais renvoie chacun des acteurs à sa capacité de s'emparer du monde subjectif de l'autre avec ses propres ressources psychologiques.

Personne ne pourra jamais se penser à la place de l'autre, pour autant, il se doit de s'inscrire dans une dynamique compréhensive pour autrui.

Autre socle, la QUALITÉ de l'offre de service. Pour « MAVie », cette qualité doit être synonyme d'excellence.

Et si aujourd'hui les 2 EHPAD ne proposent pas la même offre de prestation (justifié jusqu'alors par la différence du reste à charge pour le résident), demain, la question de la SOLIDARITÉ entre structures devra être interrogée.

L'ensemble de ce qui fait l'environnement des personnes accueillies, et notamment le choix des parcours, l'adaptation aux besoins, la qualification des professionnels, les soins, l'accueil, la restauration, l'hébergement et l'animation est mis au cœur des accompagnements.

Comme corolaire à cette qualité, une vigilance particulière est portée au DÉVELOPPEMENT PERSONNEL de chacun. Avoir les moyens de s'accomplir dans son quotidien, dans sa mission, de pouvoir mettre en avant ses talents et pouvoir vivre sa spiritualité contribuent à sortir d'un rapport-métier à la tâche et à s'inscrire dans une approche globale de son rapport à l'autre.

La période de la fin de vie est un temps particulier dans la vie de toute personne et mérite une attention soutenue de la part des professionnels. MAVie garantit le RESPECT de la dignité et de la spiritualité de chacun et veille en permanence à la cohérence du parcours de fin de vie et la cohérence des objectifs thérapeutiques.

Aussi, la question du SENS qui guide l'action se doit d'être réinterrogée en permanence, et ce, à la fois pour les résidents comme pour les professionnels.

Pour tous, le sens donné à l'action et produit par l'action, doit se construire et se vérifier par tous, en tout lieu et tout moment.

Au final, parce que l'environnement bouge sans cesse, parce que les attentes et besoins des résidents évoluent, parce que le rapport au travail change, il semble primordial pour « MAVie » de s'inscrire de façon continue et transversale dans une logique d'INNOVATION. L'attention, l'anticipation et la qualité de lecture de l'environnement au sens le plus large permettent incontestablement à « MAVie » de se positionner comme un acteur qui accompagne la transformation sociale.

Depuis plusieurs années, la sanitarisaiton des EHPAD est en marche.

Les incitations administratives et financières conduisent à une évolution importante des caractéristiques des personnes accueillies et imposent de nouvelles formes d'accompagnement. Les habilitations à venir pour l'accueil en petite rééducation des personnes sortant d'hôpital n'en est qu'un exemple.

Par ailleurs, le phénomène de désinstitutionnalisation vient impacter les EHPAD dans leur cœur de métier originel.

Il est certain que la perte d'autonomie devient un risque social majeur pour demain qui contraint les acteurs du champ de la dépendance à faire évoluer l'offre proposée aux personnes âgées en assurant la présence de personnels qualifiés, en simplifiant le système d'accompagnement des personnes âgées et, surtout, en changeant le modèle d'accompagnement pour privilégier la vie au domicile (Cf. Rapport Libault 2019).

3 PLANS VONT ÊTRE IMPACTÉS :

- L'approche **MÉTIER** des EHPAD avec l'ouverture de nouveaux services, de nouvelles offres au sein des établissements ou en dehors
- L'approche **COORDINATION** d'acteurs œuvrant dans un entre-deux domicile/établissement, donc interrogeant la question du parcours
- L'approche territoriale en termes de besoins et de taille de territoire

L'idée que se fait « MAVie » de son développement et de l'innovation s'appuie sur **7 PRINCIPES** :

- L'évolution doit se faire au niveau local
- Le diagnostic des besoins et de l'offre existante au niveau local est impératif
- Le « public commun » entre « MAVie » et « La Fondation Hopale » est une valeur ajoutée
- La nécessité d'une professionnalisation permanente
- La nécessité de sortir d'une « culture foyer/logement »
- Considérer l'accroissement des prises en charges complexes (handicaps physiques, troubles cognitifs)
- L'obligation d'adapter les locaux et l'offre de service à l'évolution du public



OBJECTIVEMENT, LA TRADUCTION DE CES VALEURS ET PRINCIPES DOIT RÉPONDRE A :

- **UN BESOIN DES RÉSIDENTS**
- **LA PROFESSIONNALITÉ DES SALARIÉS**
- **UN ÉQUILIBRE FINANCIER**

8 ORIENTATIONS POUR PROMOUVOIR L'AUTONOMIE

EXPÉRIMENTER ET INNOVER

- Être source de propositions
- Développer la place de la domotique
- Penser de nouvelles offres
- Développer l'approche sanitaire et du handicap
- S'appuyer sur les ressources de « La Fondation Hopale » et partager les savoir-faire
- Développer la veille stratégique,
- Intégrer de nouveaux réseaux professionnels
- Activer la recherche de financements diversifiés

S'INCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Penser l'action au travers des 3 piliers du développement durable :
 - Social
 - Ecologique
 - Economique
- Adapter les cahiers des charges
- Privilégier les circuits courts de proximité
- Davantage faire appel au secteur associatif (ESAT, insertion sociale, etc.)
- Privilégier une conduite écoresponsable
- Promouvoir une dynamique horizontale portée et intégrée par tous

OFFRIR UNE QUALITÉ DE PRESTATION ÉGALE POUR TOUS

- Entrer dans une démarche de labellisation « HUMANITUDE »
- Développer la transversalité, la mutualisation et la solidarité entre les 2 établissements
- Harmoniser les pratiques professionnelles
- Tendre à la même prestation hôtelière dans les 2 établissements
- Passer de « l'entrée établissement » à « l'entrée offre de service »
- Consolider une culture commune « MAVie »

ADAPTER LES LOCAUX

- Adapter les logements pour mieux répondre aux nouveaux besoins
- Privilégier l'accompagnement collectif (ex : repas) pour gagner en sécurité et en efficience
- Repenser les plans de circulation et accessibilité (ex : ascenseur) pour s'adapter à l'accroissement de la dépendance physique

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION

- Communiquer en interne comme en externe sur les liens existants entre « MAVie » et « La Fondation Hopale »
- Communiquer sur la plus-value de cette relation
- Promouvoir la richesse des offres de service
- Intégrer des réseaux spécialisés
- Siéger de façon opportune dans des Conseils d'Administrations de champs périphériques
- Construire une dynamique globale de communication

INSCRIRE L'EHPAD DANS LA CITÉ

- Amplifier l'investissement de réseaux locaux
- Développer de nouveaux partenariats institutionnels / de nouvelles coopérations
- Ouvrir les établissements à l'environnement local



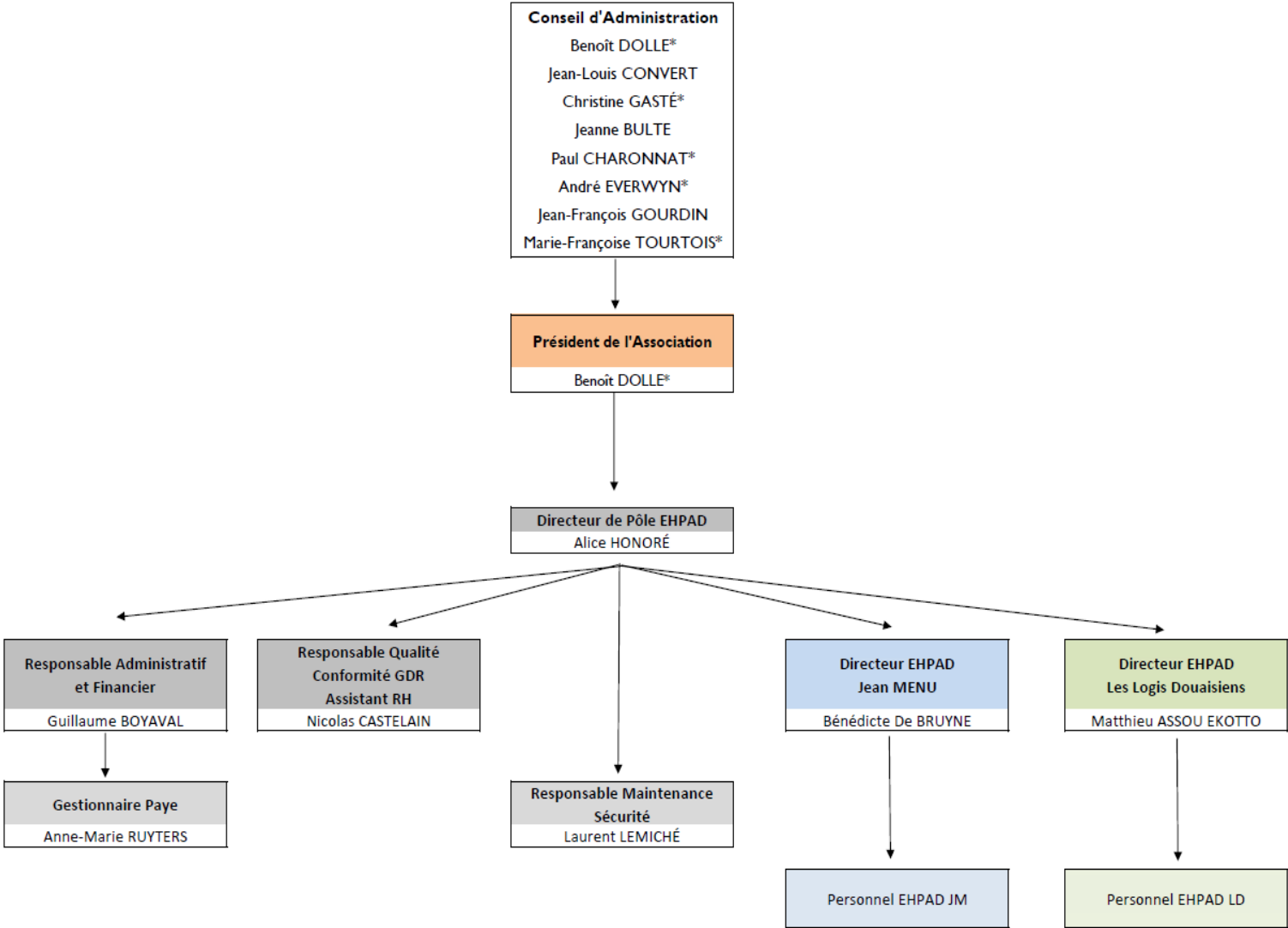
INVESTIR DAVANTAGE DANS LES RESSOURCES HUMAINES

- Mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie au Travail et le bien-être au travail
- Développer la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) - Quels métiers pour demain ?
- Accroître la professionnalisation
- Réfléchir à une nouvelle politique salariale
- Garantir la sécurité des salariés

CONSOLIDER LA NOTION DE PARCOURS

- Mener une réflexion globale sur la question du parcours :
 - Entre le domicile et l'établissement
 - Entre les différentes offres de service proposées par « MAVie »
 - Entre les offres proposées par « La fondation Hopale » et « MAVie »
- Garantir la singularité de l'accompagnement
- Savoir adapter le parcours au regard de l'évolution des besoins

NOTRE ORGANIGRAMME AU 6 MAI 2021



* Membres représentant la Fondation HOPALE



Siège social de l'association
EHPAD « Jean Menu » - UPAD
Accueil de Jour « Les Orchidées »

371, rue du Kiosque - 59500 DOUAI
03 27 93 05 05
accueil.ehpad.jeanmenu@mav.asso.fr

EHPAD « Les Logis Douaisiens »
UPAD - PASA

57, avenue Charles Gounod - 59500 DOUAI
03 27 08 09 00
accueil.ehpad.leslogisdouaisiens@mav.asso.fr



Rue du Docteur Calot
62608 Berck-sur-Mer
03 21 89 20 20

<http://www.fondation-hopale.org>